Recypark Woluwe-Saint-Pierre

accessible aux habitants de Woluwe-Saint-Lambert

Votre guide pratique



Comme la plupart des Bruxellois·e·s, vous fréquentez nos Recypark et triez de plus en plus. C'est bon pour l'environnement et nous vous en remercions.

Utilisez ce petit guide pratique pour prendre connaissance des consignes, assurer le recyclage de vos déchets et faciliter votre visite.

Votre Recypark est ouvert du mardi au samedi.











Agissons avec respect

Suivez les instructions de notre personnel. Il a pour mission de faire respecter la législation et les consignes reprises dans ce guide. Un déchet jeté dans un mauvais conteneur peut compromettre le recyclage de l'ensemble de son contenu.

Notre personnel a aussi pour mission de vérifier votre carte d'identité et le contenu de votre véhicule, de procéder aux éventuels paiements et de vous guider pendant votre visite. Il doit être poli et aimable. Un comportement similaire est attendu de votre part.

Attention!

En cas de doute sur l'origine des déchets ou en cas de litige possible, notre personnel est autorisé à noter les données utiles figurant sur votre carte d'identité

Aucune agressivité n'est tolérée. En cas d'insultes ou de menaces (verbales ou physiques), Bruxelles-Propreté se réserve le droit de refuser vos déchets et d'engager des poursuites.



Les horaires de votre Recypark

Jours fériés Dimanche Lundi	Fermé
Mardi	9.00 - 18.45
Mercredi	9.00 - 18.45
Jeudi	9.00 - 15.45
Vendredi	9.00 - 15.45
Samedi	9.00 - 15.45

Attention!

Certains déchets sont payants.

Consultez les pages suivantes pour tout savoir sur l'apport de vos déchets au Recypark.

Conditions d'accès à votre Recypark

- L'accès est autorisé uniquement aux particuliers.
- Être domicilié dans les communes de Woluwe-Saint-Pierre ou Woluwe-Saint-lambert ou y avoir sa seconde résidence. Seul un titre d'accès personnel par véhicule sera pris en considération (carte d'identité).
- Utiliser un véhicule d'un poids total au sol < 3,5t.
- Un maximum 2 m³ de déchets gratuits toutes catégories confondues, par jour et par véhicule à l'exception des fractions payantes.
- Trier préalablement ses déchets en respectant les catégories.
- Disposer les catégories de déchets de façon apparente pour vérification.
- Le véhicule ne peut contenir que des déchets destinés au Recypark.
- L'accès est refusé au véhicule contenant des déchets nontriés ou refusés.
- Le paiement se fait uniquement par carte bancaire (pas de cash).
- Assurer soi-même le déchargement de ses déchets et leur versage dans les conteneurs appropriés.
- La récupération d'objets / déchets est interdite.
- Les cyclistes sont acceptés.
- Les piétons sont acceptés pour autant qu'il ne s'agisse pas d'automobilistes qui abandonnent leur véhicule dans la file ou aux abords visibles du Recypark pour y accéder à pied.

Les déchets acceptés par catégorie :

> acceptés dans la catégorie

conseils

refusés dans la catégorie

Les déchets en vrac et les ordures ménagères ne sont pas acceptés.

Merci de **trier préalablement vos déchets** en respectant les catégories suivantes :

Encombrants

- ► meubles et mobilier de décoration (tables, matelas, fauteuils, tapis...)
- ▶ autres objets (bois pourri, châssis et volets en plastique, Pyrex, verre vitrocéramique, vitre de feu ouvert...)
- ► déchets chimiques → Recypark ou PROXY CHIMIK
- ▶ pots de peinture vides → Recypark ou PROXY CHIMIK

Petits et gros électroménagers

- ▶ aspirateur, grille-pain, machine à café, sèche-cheveux, gaufrier, mixer, luminaire, friteuse...
- ► machine à laver, lave-vaisselle, sèche-linge, hotte, four, four à micro-ondes, cuisinière, réfrigérateur, congélateur...
- ▶ les appareils doivent être vides de piles, batteries et ampoules
- ▶ les frigos et congélateurs doivent être vides
- ▶ friteuse sans graisse ou huile
- ► appareils professionnels → voir liste des déchets refusés p.11
- ► film plastique → sac blanc (en petite quantité)

Ampoules et lampes

- ▶ lampes économiques (ampoules et tubes économiques) max. 10 pièces
- ▶ apportez les ampoules économiques dans un sac
- ▶ ampoules à incandescence, lampes halogènes
- → sac blanc (bien emballées)

Frigolite

- ► frigolite d'emballage
- ▶ sans carton, sans film plastique
- ightharpoonup frigolite d'emballage alimentaire ightharpoonup sac blanc

Déchets de jardin	 branchages, feuilles mortes, fleurs fanées, mauvaises herbes, plantes tailles de haies et d'arbustes, tontes de pelouse diamètre du tronc > 30cm, longueur > 2m → voir liste des déchets refusés p.11 gravillon, gravier, briques, briquaillons → Recypark terre → voir liste des déchets refusés p.11
Cartons	 ▶ boîtes en carton ▶ propres et secs ▶ classeur vide, film plastique, carton souillé → sac blanc
Papiers	 journaux, magazines et dépliants livres papier à lettre et pour imprimante sacs en papier propres et secs classeur: séparer le papier du classeur classeur vide → sac blanc papier peint, film plastique → sac blanc
Emballages PMC	 ▶ flacons, bouteilles en Plastique ▶ emballages Métalliques alimentaires ▶ Cartons à boissons ▶ bien vidés, égouttés ou raclés ▶ les emballages : avec bouchon de sécurité enfant d'insecticide, d'herbicide, d'anti-mousse, de raticide d'huile de moteur, de peinture, de laque et de vernis avec au moins un des pictogrammes suivants : → Recypark ou PROXY CHIMIK
Plastiques durs	 ▶ jouets, meubles de jardin ▶ pots à fleurs ▶ palettes en plastique ▶ gouttières, tuyaux et lambris en PVC ▶ emballages PMC → sac bleu ▶ pièces de voiture → voir liste des déchets refusés p.11

Verre alimentaire	 ▶ bouteilles, bocaux, flacons ▶ miroir, vitre, verre feuilleté (pare-brise) → verre plat ▶ Pyrex → Recypark ou sac blanc (bien emballé)
Verre plat	 ▶ miroir, vitre, verre feuilleté (pare-brise) ▶ verre alimentaire → bulles à verre ▶ Pyrex → Recypark ou sac blanc (bien emballé) ▶ verre vitrocéramique, vitrage de feu ouvert → Recypark
Métal	 ▶ métaux ferreux et non ferreux ▶ châssis et volets en métal ▶ gouttières et tuyaux en métal ▶ réservoirs LPG, bonbonnes de gaz, moteurs à explosion → voir liste des déchets refusés p.11
Bois	 ▶ planches, portes, poutres ▶ mobilier (démonté) ▶ bois aggloméré, de placage (même recouverts de plastique) ▶ châssis et volets en bois ▶ MDF, parquet stratifié ▶ bois traité → Recypark ▶ bois pourri → Recypark
Palettes	 ▶ palettes en bois ▶ sans carton, sans film plastique ▶ palettes en plastique → Recypark
Briques et briquaillons	 gravats, gravier, cailloux, briques, pierres carrelages, dalles béton, ciment faïence voir p. 10 (déchets triés payants) plâtre Gyproc bloc Ytong Recypark ou service d'enlèvement à domicile (0800/981 81)

	▶ déchets de plâtre en sac
Plaques de	► Gyproc
plâtre	▶ voir p. 10 (déchets triés payants)
	► béton cellulaire → Recypark ou service d'enlèvement
	à domicile (0800/981 81)
	▶ vêtements
	▶ chaussures (appareillées!)▶ cuirs
Textiles	autres textiles (rideaux, serviettes de bain, nappes,
	draps de lit)
	▶ textiles sales, mouillés et/ou en mauvais état → sac blanc
	▶ pneus sans jante
	▶ pneus avec jante → s'adresser à son garage
Pneus	▶ pneus camion → RECYTYRE → voir liste des déchets
	refusés p.11
	► chambres à air → sac blanc
	▶ tous les bouchons en liège propres et secs : vin, champagne
Bouchons	cidre
de liège	▶ bouchons et capsules en métal ou en plastique → sac bleu
	▶ autres bouchons → sac blanc
	▶ restes de peinture, vernis, colle, résine, silicone
Peintures	► maximum 30 litres (volume du contenant)
	► dans un emballage fermé et identifié (plein ou vide)
Piles et	▶ piles, accumulateurs, batteries, batteries de voiture
batteries	▶ apportez vos piles dans un petit sac (pas en vrac)
H. O.	▶ produits de nettoyage, de bricolage, de jardinage, pour voiture
Huiles	► détecteurs incendie, extincteurs, briquets, produits
minérales	d'impression, radiographies, seringues, thermomètres
et	▶ huile minérale : huile moteur
autres	
déchets	▶ maximum 5 litres (volume du contenant) quel que soit le
chimiques	déchet ▶ dans un emballage fermé et identifié (plein ou vide)
ménagers	► seringues dans un conteneur spécial disponible en pharmacie
	2 Seringues dans arreornement special disportible erripital Hiddle

Huiles végétales

- ▶ huile et graisse de friture
- ▶ si possible dans leur emballage d'origine
- ► maximum 10 litres (volume du contenant)
- ► dans un emballage fermé et identifié

Les tarifs

Par véhicule / par jour

 Un maximum de 2 m³ de déchets toutes catégories confondues : gratuit sauf déchets payants repris ci-après.

Déchets triés gratuits	
Encombrants ménagers	
Petits et gros électroménagers	
Papiers	
Cartons	
Emballages PMC	
Bouteilles, bocaux et flacons en verre	
Bouchons de liège	
Plastique dur, notamment les pots à fleurs	Gratuit
Frigolite d'emballage non alimentaire	_
Déchets de jardin	
Métaux ferreux et non-ferreux	
Piles / batteries	
Bois de construction	
Poutres	
Bois de jardin	
Palettes	

Déchets triés gratuits		
Pneus déjantés	Max. 5 pièces	
Peintures	Max. 30 litres (volume du contenant)	
Autres déchets chimiques ménagers	max. 5 litres (volume du contenant)	
Néons	Max. 10 pièces	
Huiles végétales	Max. 10 litres (volume du contenant)	

Déchets triés payants		
Sanitaires (wc, évier, lavabo)		
Châssis		
Portes	3,03 € tvac/pièce	
Isolation		
Lambris en PVC, panneaux ondulés		
Volets		
Plaques de marbre		
Verre de construction		
Plâtre en sacs : chutes, plaques (de type Gyproc) et plafonnages	3,03 € tvac/sac	
Briquaillons, briques, cailloux, pierres, gravier	max. 20 kg / sac max. 20 sacs Dimensions sac :	
Béton, ciment		
Carrelages, dalles, tuiles, ardoises	50cm x 80cm	

Les déchets suivants sont refusés au Recypark :

▶ ordures ménagères	→ sac blanc
▶ médicaments	→ pharmacie
▶ fûts à bière	→ retour chez le fournisseur ou contactez Bruxelles- Environnement au 02/775.75.75
▶ déchets d'amiante	
 ▶ bonbonnes, cartouches de gaz et réservoirs LPG, bonbonnes d'hélium ▶ feux d'artifice et autres explosifs, 	
munitions	
▶ produits de laboratoire	→ pour éliminer ces déchets, contactez Bruxelles- Environnement au 02/775.75.75
▶ substances radioactives	
▶ moteurs à explosion	
▶ pièces automobiles	
▶ matériaux de recouvrement de toiture (« roofing »)	
▶ terre, sable, charbon et suie	
► souches et troncs (diamètre du tronc > 30cm, longueur > 2m)	
▶ pneus de camion	→ www.recytyre.be
▶ appareils électros professionnels	→ www.recupel.be
► Sciure de bois	

Une question ou une remarque ? Contactez-nous au 0800/981 81 ou via info@arp-gan.be Suivez-nous sur

Accès interdit aux professionnels

Pour les déchets provenant d'activités professionnelles et pour les déchets de particuliers dépassant le volume autorisé.

Contactez Bruxelles-Propreté PRO au 0800/981 81

ou par E-mail : pro@arp-gan.be Vous pouvez également consulter www.bruxelles-proprete.be pour plus d'informations.



BRUXELLES-PROPRETÉ







pro.brussels 🍣

Astuce 1

Déposez aussi vos objets en bon état pour leur donner une seconde vie!





Vous pouvez également apporter vos petits déchets chimiques ménagers au **PROXY CHIMIK**

Les petits appareils électriques et électroniques sont aussi acceptés dans votre PROXY CHIMIK!



La brochure PROXY CHIMIK est à télécharger sur www.bruxelles-proprete.be

Et pour être incollable sur le tri, n'oubliez pas notre Mémo-tri!

Notre Mémo-tri est à télécharger sur www.bruxelles-proprete.be



Astuce 3

Pour votre sécurité et celle de notre personnel, veuillez respecter les consignes suivantes !

À défaut de les apporter au Recypark, vous pouvez déposer vos objets coupants et tranchants, dans le sac blanc, bien emballés dans du papier journal de manière à ne pas blesser nos ouviers.



Rentrez totalement les couvercles des boîtes de conserve à l'intérieur de celles-ci.

Jetez-les dans le sac bleu.

Déposez les seringues et/ou aiguilles dans un conteneur spécial disponible auprès de votre pharmacien. Déposez-les aux PROXY CHIMIK ou aux Recypark.





Fermez et identifiez correctement
le récipient contenant un déchet
chimique ménager avant de le déposer au
PROXY CHIMIK ou au Recypark.